

Appel à projets pour la maison "Baudé"



Appel à projets pour la maison "Baudé"

Idéalement placée au début de la rue de La Fontaine, côté porte de Rocamadour, et donc à quelques mètres de la place Bouet, la bâtisse connue sous le nom de maison Baudé, en référence à d'anciens propriétaires, a fait l'objet d'une acquisition par la municipalité il y a quelques années. Pour encore mieux la situer, elle a abrité tout cet été une exposition de peintures, sculptures et photographies d'artistes locaux, qui en ont d'ailleurs assuré l'organisation et la gestion.

Les Roméviens(enes) de souche se souviennent aussi qu'elle était le siège d'un bar-restaurant et des fêtes mémorables qui s'y sont déroulées.

La nouvelle municipalité dirigée par Thierry Cambournac souhaite que ce bâtiment retrouve une activité perenne et lance donc un appel à projet ouvert à tous.

Vous trouverez ci-dessous le document officiel avec tous les renseignements utiles pour présenter le vôtre. Il y a certes des contraintes mais le champ des possibilités reste très ouvert. Alors si vous avez des envies, voire des rêves, si vous êtes motivés, lancez vous !

Appel à projet

Objet : Vente et usage de la Maison Baudé à La Romieu (32 480)

• Description des locaux:

La commune de La Romieu est propriétaire de l'ensemble immobilier dit 'Maison Baudé' située au pied de la porte Rocamadour et dont les plans sont en pièce jointe

Ces locaux sont répertoriés locaux commerciaux à la matrice cadastrale de la commune.

Le rez-de-chaussée (ancien bar, salle de réception et ancien restaurant) devra impérativement abriter une activité de type commercial, artisanal ou artistique concourant à l'animation du village.

L'emploi ou l'usage des locaux situés en étage est à la libre disposition du projet. Il peut être destiné à l'habitation.

• Type de contrat

Le porteur de projet peut proposer l'acquisition en pleine propriété soit de l'ensemble de la maison Baudé soit de l'une ou plusieurs des parties suivantes : bar, salle de réception, restaurant, granges.

• Nature du projet

Le porteur du projet intéressé devra notamment expliciter :

- L'emploi qu'il compte faire des salles du rez-de-chaussée mentionnées ci-dessus
- L'affectation donnée aux deux granges
- L'usage réservé aux étages
- Le calendrier prévisionnel des ouvertures d'activité
- La structure financière globale du projet

- **Visite des locaux**

Les locaux peuvent être visités sur demande adressée à la mairie de La Romieu (mairie.la.romieu@wanadoo.fr; 05 62 28 15 72)

- **Evaluation du projet**

Les critères d'évaluation des projets seront :

- la qualité des commerces et activités envisagées (35 points)
- les délais d'ouverture des commerces et activités (15 points),
- le prix proposé pour la maison (30 points)
- la solidité financière du projet (20 points)

- **Candidatures**

Les porteurs de projet sont invités à se faire connaître par simple mail adressé à la mairie de La Romieu.

Cette possibilité destinée à communiquer toute information nécessaire aux porteurs de projet ne constitue cependant pas une obligation.

- **Questions**

Les questions relatives au projet sont à adresser par mail à la mairie de La Romieu. Les réponses qui y seront apportées seront portées à la connaissance de tous les porteurs de projet qui se seront manifestés auprès de la mairie.

- **Réception des projets**

Les projets seront reçus en mairie de La Romieu sous enveloppe cachetée portant la mention 'Projet maison Baudé' jusqu'au mercredi 30 décembre à 18 heures.

- **Décision**

Le présent appel à projets ne constitue en aucun cas un engagement de la municipalité à céder la maison Baudé, la municipalité pouvant décider d'en conserver l'usage et la propriété.